

une somme d'environ \$36,847,000. Certains paiements partiels ont été versés à l'égard de ces contrats, ce qui porte le total des dépenses, fin 1961, à plus de \$31,573,200. En plus de payer 75 p. 100 du coût du barrage, le gouvernement fédéral fournit tous les services de génie, d'administration et de surveillance.

Entreprise d'assèchement de la région de la rivière Saskatchewan.—On s'est longtemps demandé s'il serait possible d'assécher, pour fins agricoles, environ 1,500,000 acres de terres du delta de la rivière Saskatchewan, entre les rapides Tobin en Saskatchewan et le lac des Cèdres au Manitoba. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies a donc entrepris des études en 1950 et ses ingénieurs ont préparé un relevé complet qui a été soumis au gouvernement fédéral. En outre, en vertu d'un accord intervenu au début de 1953, entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, la construction des ouvrages nécessaires à la protection de la région contre les inondations et au drainage des terres, a été lancée en vue d'assécher environ 100,000 acres dans une zone, dite Pasquia, près du Pas, au Manitoba. En vertu de cet accord, le gouvernement du Canada assume les frais de construction des principaux ouvrages de protection et de drainage et le Manitoba se charge des frais de colonisation, d'entretien des ouvrages et de drainage intérieur. Un quart des terres asséchées serviront au rétablissement des agriculteurs déplacés des régions arides et le reste sera vendu. Les trois quarts du produit de la vente des terres iront au gouvernement fédéral à titre de remboursement partiel des frais de construction des principaux ouvrages de protection. La construction a été terminée en 1960. La colonisation est censée débiter bientôt.

Escarpement nord-ouest.—A la demande du Manitoba, l'Administration a conduit une vaste enquête dans la région des montagnes Riding, Duck et Porcupine et dans le bassin de la rivière Whitemud où l'inondation et l'érosion ravagent une région de plus de 252,000 acres de riches terres agricoles. Les travaux comportent le curage et l'endiguement des cours d'eau, la protection des rives contre l'érosion et le redressement du lit des cours d'eau au moyen de résections de méandres et de dérivations. En outre, depuis 1958, plusieurs relevés ont été faits sur les eaux qui alimentent le ruisseau Wilson en vue de découvrir de meilleures méthodes pour contrôler les inondations et l'érosion qui se produit dans les sections supérieures et inférieures de ces cours d'eau.

Entreprise de la rivière Assiniboine.—Le long de la rivière Assiniboine, entre Portage-la-Prairie et Headingly au Manitoba, les agriculteurs et les agglomérations vivent depuis des années sous la menace constante d'inondations qui, souvent, ont causé de grands dommages aux terres, aux bâtiments et aux propriétés riveraines. Dans les premières années, le ministère fédéral des Travaux publics se chargeait de la plupart des ouvrages de protection exécutés dans cette région. Cependant, en 1950, l'administration de ces travaux est devenue la responsabilité du ministère fédéral de l'Agriculture, sous la direction de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Les travaux de protection contre les inondations exécutés par l'Administration le long de l'Assiniboine comprennent surtout la construction de digues et l'amélioration des chenaux. En outre, de nombreux relevés ont été faits cependant pour étudier les sections supérieure et inférieure de cette rivière en vue de déterminer où des réservoirs pourraient être aménagés afin de régulariser tout le système fluvial.

Travaux en Colombie-Britannique.—L'Administration du rétablissement agricole des Prairies exécute des ouvrages d'irrigation, de remise en valeur des terres et fournit les services de génie en Colombie-Britannique depuis 1944; ces travaux sont entrepris